DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 MARS 2011

Délibération
n° 2011.03. 22.B

Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable - Raccordement sur le réservoir de "Tout -y-Faut" commune de SOYAUX - Section Longiesse Sablière Commune de MAGNAC SUR TOUVRE : marché à procédure adaptée

LE DIX SEPT MARS DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 mars 2011**

Secrétaire de séance : Jean-Claude BESSE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, André BONICHON, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 MARS 2011

DELIBERATION N° 2011.03. 22.B

ENVIRONNEMENT / ASSAINISSEMENT - EAU POTABLE	Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE - RACCORDEMENT SUR LE RESERVOIR DE "TOUT -Y- FAUT" COMMUNE DE SOYAUX - SECTION LONGIESSE SABLIERE COMMUNE DE MAGNAC SUR TOUVRE : MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

La canalisation d'eau potable qui alimente le château d'eau de "Tout-y-Faut" à SOYAUX depuis l'usine de production d'eau potable de TOUVRE présente des désordres de structure qui entraînent des interventions lourdes et régulières ces dernières années, pour la réparation de fuites.

En effet, cette conduite de diamètre 450 mm en fonte "ductile" de première génération, posée dans le milieu des années 1960, présente des zones fortement corrodées par l'agressivité du sol en place.

Par délibération n° 78 B du 2 juillet 2011, le bureau communautaire a approuvé une première phase de travaux dans la section "Recoux – Tout-y-Faut" sur une longueur d'environ 1 600 mètres.

Pour 2011, les travaux à entreprendre concernent deux sections :

- le raccordement sur le réservoir de « Tout-y- Faut » pour une longueur de 250 ml sur la commune de Soyaux,
- le remplacement de cette conduite entre le giratoire de Longiesse et le carrefour des rues Jean Jaurès et Aristide Briand sur la commune de Magnac sur Touvre sur une longueur d'environ 2100 ml.

La durée des travaux sera de 4 mois.

La satisfaction de ce besoin nécessite de passer un marché public.

Le montant estimatif des travaux est de 668 900 € HT soit 800 000 € TTC.

La procédure à mettre en œuvre sera un marché à procédure adaptée lancé en application de l'article 28 du code des marchés publics.

La nouvelle réglementation en terme de marchés publics a relevé le seuil obligeant à recourir à l'appel d'offres pour les marchés de travaux. Ainsi, il est possible de réaliser un marché à procédure adaptée. Toutefois, le code des marchés publics oblige à prendre une délibération au-delà de 193.000 € HT.

Vu l'avis de la commission environnement – cadre de vie – construction du 8 mars 2011,

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus,

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer le marché à intervenir et les actes afférents à une résiliation éventuelle.

D'IMPUTER la dépense au budget eau potable – article 2315.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **21 mars 2011**	**Affiché le :** **21 mars 2011**